



LIFE Biodiv'Paysanne

Revue de presse 2023 – 7 présences dans la presse

Janvier 2023

Communiqué de presse de Terre de Liens, sur l'acquisition de La Bergerie Dels Monts (66)

Communiqué de presse 23/01/2023 :

Acquisition par Terre de Liens de la Bergerie dels Monts

(commune de Villelongue dels Monts / Pyrénées Orientales)

5 ans après, un premier bilan et de nouveaux défis

L'acquisition collective et citoyenne de la Bergerie dels Monts en 2018 par Terre de Liens avait comme objectif la transmission du dernier élevage de brebis transhumant dans le massif des Albères. Cinq ans plus tard, nous sommes heureux de communiquer sur le chemin parcouru avec les éleveurs : la bergerie est plus que jamais une réalité !

La conversion en bio du système d'élevage a été réalisée, sa viabilité économique permet à près de 2,5 personnes de travailler et vivre ici. En cette fin d'année 2022, un second éleveur s'est installé sur la ferme. Terre de Liens et la coopérative citoyenne Catenr, via l'épargne citoyenne, ont continué leurs investissements pour améliorer le confort de travail des éleveurs ; la toiture de la ferme a été intégralement rénovée et équipée de plus de 250 m² de panneaux photovoltaïques. La ferme est un lieu ouvert sur laquelle sont formés de futurs éleveurs et vivant grâce à la mise en place de chantiers collectifs notamment.

La bergerie est l'illustration que le monde agricole et les citoyens peuvent travailler ensemble pour faire évoluer les systèmes agricoles vers des modèles plus résilients et durables.

Nous ne sommes pas dupes pour autant et avons parfaitement conscience qu'il faudra un changement d'échelle collectif pour assurer cette transformation de nos systèmes agricoles et alimentaires. A l'heure actuelle dans notre département, le nombre d'agriculteurs continue de s'effondrer, leur travail n'est pas rémunéré à sa juste valeur, les pratiques agroécologiques sont insuffisamment soutenues, les terres agricoles disparaissent, notre souveraineté alimentaire n'est pas assurée et les pratiques agricoles dominantes continuent à détruire le vivant.

A Villelongue dels Monts, nous continuerons à expérimenter, à agir, à faire.

Deux nouveaux chantiers s'engagent aujourd'hui sur la ferme pour les prochaines années : Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial du Pays Pyrénées Méditerranée, Terre de Liens met en place avec l'IUT de Perpignan un travail de cartographie et de mobilisation des friches aux abords de la bergerie. L'objectif est de permettre, à terme, d'autres installations agricoles



LIFE Biodiv'Paysanne

complémentaires. Nous sommes d'ores et déjà en train d'étudier l'installation d'oléiculteurs et d'un vigneron à proximité de la bergerie.

Nous ne resterons pas indifférents à la spéculation sur les terres agricoles qui sévit dans notre département et réaffirmons que nous avons une responsabilité collective sur le devenir des terres agricoles. Nous réaffirmons le besoin d'orienter l'usage des terres agricoles vers des projets agroécologiques oeuvrant pour notre souveraineté alimentaire face aux intérêts privés, non agricoles ou destructeurs des dites terres sur le long terme. Depuis 2018, plus de 10 hectares complémentaires, essentiellement en friches, ont pu être acquis par Terre de Liens autour de la bergerie grâce à l'implication bénévole et à un partenariat avec la Safer et la commune de Saint Genis des Fontaines. Ces terres conserveront pour toujours leur vocation agricole.

Le second chantier est engagé avec le Conservatoire des Espaces Naturels et l'institut Solagro. La bergerie dels Monts, aux cotés de 60 fermes en région Occitanie, intègre le projet européen Life Biodiv Paysanne pour améliorer la prise en compte de la biodiversité sur les fermes et investir de façon conséquente pour la remise en place d'aménagements, telles les haies, pour encourager cette biodiversité dans les espaces agricoles. Nous continuerons de soutenir les agriculteurs qui travaillent avec le vivant. A travers nos acquisitions, nous continuerons à mobiliser et faire respecter tous les outils légaux existants pour soutenir l'agriculture biologique.

Nous sommes en chemin pour arriver à 5 emplois agricoles liés à Terre de Liens sur la commune de Villelongue dels Monts soit un tiers des ETP agricoles référencés sur la commune selon le dernier recensement agricole.

Notre action repose sur l'engagement bénévole, la finance solidaire et le soutien des pouvoirs publics.

Nous avons besoin de soutiens et de relais pour amplifier notre action.

Terre de Liens est un mouvement citoyen reconnu d'utilité publique qui préserve les terres agricoles afin d'y développer des usages solidaires respectueux des personnes et de l'environnement. terredeliens.org

Contact presse : Simon MOLINER / animateur Terre de Liens Pyrénées Orientales / 07 82 27 18 74 / s.moliner@terredeliens.org

Mars 2023

Interview de Mélanie Némoz par la chaîne de télévision ViàOccitanie sur le projet en général (fichier source dans le dossier)



LIFE Biodiv'Paysanne

Avril 2023

Article sur le Domaine de Roquenégade, faisant partie des 20 fermes pilotes.

La Dépêche du Midi : <https://www.ladepeche.fr/2023/04/15/la-diversification-au-centre-dun-projet-viticole-du-val-de-dagne-11135021.php?fbclid=IwAR36Wh4uxaqV4IFNXdqLExDKk7J6AFILD12jj82Hg9MB2AIDTpAf4ED8KMM>

La diversification au centre d'un projet viticole du Val-de-Dagne

Émilie Gal et Alexis Gaudin, en reconversion professionnelle, après avoir racheté le domaine de Roquenégade début 2021 veulent faire revivre le lieu. Tout en ayant pour activité principale la viticulture, le couple souhaite développer d'autres activités. Le projet est de faire du vin sur 12 ha de vignes et se diversifier avec deux gîtes et trois chambres d'hôtes, des productions de pistachiers, des plantes aromatiques, d'oliviers ainsi qu'un atelier ovin viande. Toutes ses productions sont développées en agriculture biologique mais aussi en agroécologie et agroforesterie. Respecter le vivant et l'environnement est au cœur de la démarche. Les jeunes gérants ont signé des partenariats avec le **conservatoire des espaces naturels d'Occitanie** ainsi que le parc naturel régional Corbières Fenouillèdes qui gère Natura 2000. Le domaine vient d'être choisi pour être l'une des 20 fermes pilotes du programme Européen **Life Biodiv'paysanne**. La production du vin est commercialisée 100 % bouteilles au domaine, sur les marchés et autres manifestations. Le couple recherche à développer une commercialisation auprès des cavistes, d'épiceries. Explorer l'export les anime aussi. L'offre oenotouristique est également travaillée avec une ferme équestre pour des randonnées et des dégustations, avec le restaurant Vins dedagne et avec une professeure de yoga proposant des initiations suivies de dégustations.

Juillet 2023

Extrait de l'article Terre de Liens : [https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/agriculture-et-biodiversite#Une initiative portée en Occitanie le LIFE BiodivPaysanne](https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/agriculture-et-biodiversite#Une%20initiative%20portee%20en%20Occitanie%20le%20LIFE%20BiodivPaysanne)

Une initiative portée en Occitanie : le LIFE Biodiv'Paysanne

Débuté en 2022, le "**LIFE Biodiv' Paysanne**" vise à préserver la biodiversité de la région Occitanie menacée par l'artificialisation des paysages, l'intensification de l'agriculture et la déprise agricole, avec deux objectifs principaux :

- Renforcer le réseau de sites naturels gérés et protégés,

75 voie du Toec 31076 Toulouse
05.81.60.81.98
life-biodivpaysanne.fr



LIFE Biodiv'Paysanne

- Participer à la transition agroécologique des territoires et impliquer les agriculteurs dans la préservation de la biodiversité.

C'est sur ce second objectif que les associations territoriales Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon se sont engagées.

Ce programme, porté par le **Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Occitanie**, avec la contribution de Solagro, est déployé avec le soutien financier de l'Europe, la Région Occitanie, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Jusqu'en 2027, il va accompagner 60 fermes en Occitanie dont 20 fermes Terre de liens (10 en Midi-Pyrénées, 10 en Languedoc-Roussillon) pour mieux connaître, préserver et renforcer la biodiversité qu'elles accueillent.

« Concilier production agricole et préservation du vivant au sein des exploitations, avec l'appui des agriculteurs et agricultrices, c'est l'un des objectifs du programme LIFE Biodiv' Paysanne. »

Un diagnostic croisant des indicateurs agronomiques, socio-économiques et écologiques est déployé sur les fermes par les partenaires du programme. Il sert à co-construire avec les fermier.e.s des plans de gestion et à proposer des actions pour renforcer la biodiversité existante, augmenter la diversité des écosystèmes et raviver les équilibres naturels qui profiteront aux activités de production de la ferme.

Restauration de zones humides, création de mares, installation de nichoirs ou de refuges pour la faune, plantation de haies, implantation de bandes enherbées pourront ainsi être déployés sur les fermes partenaires. Des modifications de pratiques agricoles pourront aussi être encouragées pour favoriser l'accueil de la biodiversité : adaptation des périodes de fauche ou des pressions de pâturage, mise en place de bandes enherbées ou de couverts sur les cultures, allongement de la période de rotation des cultures, limitation des intrants, accompagnement à la conversion vers l'agriculture biologique (pour les fermes hors du réseau Terre de Liens), diversification des productions...

Au niveau national, ce projet permet également de renforcer le partenariat avec la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels par des temps d'inter-connaissance et des réflexions collectives sur nos pratiques respectives et des actions communes de communication des résultats du programme à l'attention des décideurs publics et des acteurs du monde agricole.



LIFE Biodiv'Paysanne

Septembre 2023

Article-entretien de Mélanie Némot par Primaire <https://www.primaire.net/post/life-biodiv-paysanne-des-moyens-concrets-au-service-de-la-biodiversit%C3%A9>

*Renforcer son réseau d'aires protégées, œuvrer à la transition agroécologique du territoire : telles sont les grandes lignes du projet **LIFE Biodiv'Paysanne**, lancé en 2021 à l'initiative du **Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Occitanie**. Grâce à une enveloppe considérable de la Commission Européenne, jusqu'en 2027, ce projet a les moyens de son ambition pour préserver la faune et la flore locale, parmi les plus riches de France métropolitaine ! Nous sommes allés à la rencontre de Mélanie Némot, coordinatrice du projet.*

Est-ce interdit de parler d'argent ET de biodiversité ? Si le sujet peut sembler tabou, force est de constater que c'est souvent là que le bât blesse pour mettre en œuvre des projets au service du vivant. Il y a un peu plus d'un an, j'échangeais avec Nikita Zimov, un scientifique russe réintroduisant des herbivores au fin fond de la Sibérie septentrionale dans l'objectif d'atténuer la fonte du permafrost. Un projet écologique qui, s'il a beaucoup fait parler de lui, n'était pas pour autant évident à financer d'après Nikita. Comme un clin d'œil au pari fou des Zimov, en allant rencontrer LIFE Biodiv'Paysanne, je me suis intéressée aux moyens financiers qui peuvent être déployés au service de la biodiversité.

Pour commencer Mélanie, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Mélanie Némot : J'ai une formation d'ingénieure agronome, mais jusqu'en 2020 j'ai surtout travaillé sur de la conservation d'espèces protégées. Au Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Occitanie depuis 2008, je coordonne depuis quelques années le projet LIFE Biodiv'Paysanne. C'est le premier projet directement en lien avec l'agriculture sur lequel je travaille.

Mélanie Némot, coordinatrice du projet LIFE Biodiv Paysanne. Crédits photo : Gaëlle Vives

Pourquoi le projet LIFE Biodiv'Paysanne a-t-il été initié ?

L'idée est venue de la difficulté à trouver des financements pour gérer des espaces naturels. On s'est dit, « ce serait bien de trouver un outil qui nous apporte un financement sur le long terme, avec plus de visibilité. » J'avais déjà monté deux projets LIFE, et l'outil s'y prêtait assez bien.

Qu'est-ce que le financement européen LIFE ? Qui peut y prétendre, et sous quelles conditions ?



LIFE Biodiv'Paysanne

LIFE, c'est l'acronyme de L'Instrument Financier pour l'Environnement. C'est un outil financier de l'Union Européenne qui permet de financer des projets, en général assez conséquents, en faveur de l'environnement. Peut y prétendre n'importe quelle personne morale : la région, une association, un laboratoire de recherche... Ensuite, c'est une sorte de concours : il y a un budget limité, et en fonction du nombre de candidats ils retiennent le projet qui leur semble le plus pertinent.

Il y a différentes catégories dans les projets LIFE, en ce qui nous concerne c'est un projet LIFE Nature et Biodiversité. La Commission Européenne assure à 60% le financement du projet, donc c'est plus facile d'aller voir des financeurs ensuite. Dès le montage, on avait réussi à mobiliser 100% des financeurs, avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la région Occitanie et le Ministère de la Transition Écologique.

Aujourd'hui, quels sont les grands volets du projet LIFE Biodiv'Paysanne ?

Le premier volet est plutôt sur notre cœur de métier : la gestion et la protection des espaces naturels.

On a un réseau de sites, c'est la particularité des Conservatoires d'Espaces Naturels de pouvoir en acquérir. C'est la plus grande protection qu'on peut leur donner, car on y met tout en œuvre pour protéger la biodiversité, et qu'on est les seuls décideurs.

Après, on n'a pas la capacité de tout acheter, et de toute façon on ne voudrait pas tout nous vendre ! Donc la majorité de nos sites sont sous convention avec des propriétaires privés.

Le LIFE porte une grande partie de nos sites (soit 25 000 hectares d'espaces naturels protégés) et l'un des volets du projet est d'augmenter ce réseau de sites, avec un objectif de 2 700 hectares supplémentaires. À cette fin, soit nous faisons des démarches - on repère des enjeux forts de biodiversité - une prairie, une zone humide... - et on va toquer chez les propriétaires, soit à l'inverse ce sont des propriétaires qui viennent vers nous.

Et le deuxième volet ... ?

Il est lié à l'agroécologie. Dans certains secteurs géographiques, il est difficile d'arriver à mobiliser des agriculteurs du fait d'un cahier des charges trop contraignant, et d'une intervention sur de petites surfaces. Beaucoup de nos actions concernent des maintiens de milieux ouverts* dans des secteurs où il y a eu un abandon de l'agriculture, du pâturage ou autre. Cela demande une pression humaine forte : soit la solution est d'installer des troupeaux, soit ça peut être des fauches.



LIFE Biodiv'Paysanne

Nous avons eu l'idée de monter une structure agricole, dont l'objectif serait la préservation de la biodiversité et la valorisation des ressources naturelles issues des résidus de fauche : une Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA)*.

Et qu'allez-vous mettre en œuvre concrètement avec cette structure agricole ?

Le LIFE a permis d'acquérir du matériel mécanique, pour pouvoir être autonome sur ces chantiers de maintien de milieux ouverts et gérer des terrains avec une surface un peu plus importante où le côté mécanisé est intéressant.

À terme, l'idée est que cette structure puisse valoriser les ressources naturelles issues de la gestion afin de montrer aux agriculteurs qu'il est possible de tirer un revenu des résidus de fauche : le foin essentiellement, et puis la collecte de semences locales.

La filière des semences locales existe déjà sous la marque Végétal local, pour le foin en revanche, il s'agirait d'en créer une. Ce serait une marque de foin issu de prairies naturelles, avec un cahier des charges très favorable à la biodiversité : fauches tardives, diversité d'espèces de flore maximale etc... On viserait plutôt un public de particuliers périurbains comme les centres équestres, avec de petites bottes et une distribution locale.

Le challenge, c'est que dans cinq ans, à la fin du LIFE, la structure puisse s'autofinancer et être une sorte de "vitrine" en accueillant des agriculteurs souhaitant se former à ces techniques-là. Si ça fonctionne, l'idée serait de créer d'autres SCEA en Occitanie, et pourquoi pas dans d'autres coins de France.

On n'a pas encore balayé tous les aspects du projet... Qu'en est-il des fermes partenaires ?

Oui, dans le volet agroécologie, il y a également un partenariat avec 60 fermes. On a essayé de construire un échantillon représentatif des différents types de production qu'on a en Occitanie avec des structures issues du conventionnel, en agriculture biologique voire en biodynamie. On a des fermes plutôt isolées, comme des fermes regroupées sur un même territoire pour voir s'il y a aussi une dynamique qui se crée à plusieurs...

Sur chaque ferme partenaire, nous allons mener un diagnostic croisé avec des informations sur l'agronomie, sur des données socio-économiques et sur l'écologie. En allant creuser, de manière assez poussée, sur l'écologie et la biodiversité.

Et qu'allez-vous faire de ces données ?

Nous allons les analyser, puis en proposer un résumé aux fermes partenaires, avec des propositions d'actions en faveur de la biodiversité à mettre en place. Concrètement, ce peut



LIFE Biodiv'Paysanne

être une réflexion paysagère de la ferme sur les infrastructures agroécologiques : installer des haies, des mares... Ou alors des recommandations sur les pratiques, par exemple sur les rotations des cultures, les couverts végétaux, la rationalisation de l'eau, la conduite de pâturage des troupeaux... Comme on a des productions de types différents, il y aura des recommandations variées.

Toutes les fermes partenaires s'engagent, par le biais d'une convention, à mettre en place au moins une action paysagère et une action "bonne pratique" parmi la liste qui a été proposée.

On a aussi 20 fermes que l'on appelle "pilotes", qu'on accompagne directement pour mettre en place les actions. C'est-à-dire qu'on a du temps d'accompagnement - une dizaine de jours par an - et un petit budget par ferme.

Et aujourd'hui, vous en êtes où avec les 60 fermes partenaires ?

Actuellement, on finalise la première phase de diagnostic sur les fermes. S'ensuivra la phase de rédaction et de concertation pour voir ce que l'on recommande sur quelle ferme etc.

Ce projet pourrait-il être initié dans d'autres régions de France, à partir du moment où quelqu'un se porte volontaire ? D'ailleurs, il y a des Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) un peu partout en France, non ?

Oui, il y a des CEN dans quasiment toutes les régions de France. La Fédération des CEN est bénéficiaire associé au projet, elle a ce rôle d'impulser dans le réseau ce que l'on va faire. Chaque année, un congrès des CEN de France est organisé, et cette année il aura pour thématique Agriculture et Biodiversité. Le LIFE Biodiv'Paysanne sera pas mal présenté dans les ateliers, afin que d'autres puissent s'approprier la démarche. Sinon, avec d'autres réseaux, comme la fondation Terre de Liens, on essaie de mener des réflexions en commun sur des outils, comme par exemple le Bail Rural Environnemental*, afin de voir comment aller plus loin sur les clauses que l'on propose aux fermiers.

L'outil LIFE, il a cette vocation de dire : voilà, on vous finance de manière assez conséquente sur quelques années, vous expérimentez des choses et vous transmettez vos résultats à d'autres pour que ça fasse un effet boule de neige.

Même si vous n'en êtes qu'au début du projet, je me pose la question de la gouvernance du LIFE Biodiv'Paysanne. Y a-t-il des difficultés que vous avez déjà identifiées à ce stade ?

On ne va pas se le cacher, c'est un gros projet, donc il y a une lourde machine à mettre en œuvre. Au CEN, il y a une soixantaine de personnes qui travaillent sur le LIFE, à temps plein ou



LIFE Biodiv'Paysanne

de manière ponctuelle. On a aussi six partenaires, c'est quand même un gros échantillon. L'Occitanie, c'est grand comme région, donc faire travailler des gens sur tout ce périmètre ensemble ce n'est pas toujours simple ! Ce qui nous facilite le travail, c'est la bonne entente entre les partenaires, et le fait que le LIFE est un outil très carré. Donc on n'a pas d'autres choix que de l'être aussi pour répondre à cette exigence de moyens et de résultats.

Qu'est-ce qu'il va se passer après le LIFE Biodiv'Paysanne ?

La Commission Européenne est assez vigilante là-dessus : on a une action obligatoire dans un LIFE qui est " l'après LIFE ". On doit rendre en fin de projet un rapport qui montre que l'on s'est vraiment creusé les neurones sur la manière de pérenniser les emplois, les actions, les résultats etc... On sait qu'en deuxième partie de projet on va devoir creuser cet aspect-là. Il y a un vrai enjeu sur la Société Civile d'Exploitation Agricole, car si elle arrivait vraiment à s'autofinancer, alors on aura une partie de notre gestion qui s'autofinance.

Le LIFE, ce n'est pas rien quand même, c'est 9 millions d'euros en 7 ans, donc il va falloir que l'on réfléchisse à d'autres projets ! Par exemple, on aimerait bien mettre en place un suivi des fermes partenaires sur un temps plus long.

On a eu une première phase de diagnostic en 2023, il y en aura une autre en 2026 : c'est court, pour voir des changements à l'échelle de la biodiversité. Il y a quelques espèces qui peuvent réagir très vite, mais pour d'autres, c'est plus sur le long terme. Avec les partenaires, nous pourrions réfléchir à la manière de financer un diagnostic dans 10 ans par exemple ?

*Dans le jargon des gestionnaires d'espaces naturels, les milieux ouverts - prairies, landes...- sont des milieux dont moins de 25% sont occupés par des arbres. Souvent, ce sont des milieux façonnés par l'homme, qui peuvent être riches en biodiversité !

*La société civile d'exploitation agricole, ce n'est pas un agriculteur en tant que tel : c'est une société agricole, avec des associés qui sont décideurs et un gérant, associé ou non.

*Dans le bail rural à clauses environnementales, un propriétaire d'une terre (bailleur) loue à un agriculteur (preneur) en imposant certaines conditions de respect de l'environnement, généralement sur la base d'un plan de gestion. Terre de liens le signe systématiquement avec ses fermiers, et il arrive aussi au Conservatoire d'Espaces Naturels d'en signer.

Octobre 2023

Article sur le site internet de Terre de Liens

<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/life-biodiv-paysanne>



LIFE Biodiv'Paysanne

Résumé

Le projet LIFE Biodiv'Paysanne vise à préserver les espaces naturels, la faune et la flore locale de la région Occitanie, parmi les plus riches de France en termes de biodiversité, menacés par l'artificialisation des milieux, l'intensification de l'agriculture ou la déprise agricole qui laisse ces milieux à l'abandon.

Animé par le **Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie** ; il associe également les associations Terre de Liens locales, leurs 2 fédérations nationales (Cen et TdL) ainsi que Solagro, le conservatoire botanique national et le réseau Access To Land.

Afin de faire face aux différentes menaces qui pèsent sur la préservation de la biodiversité, le projet **LIFE Biodiv'Paysanne** va mener des actions de restauration de milieux naturels, va renforcer le réseau d'aires protégées par la signature de conventions et l'acquisition de sites, va élaborer des plans de gestion multi-sites et va consacrer un volet important à la transition agroécologique du territoire. En effet, il souhaite accompagner 60 fermes pour une meilleure prise en compte de la biodiversité au sein de leur exploitation, via la construction d'un outil de diagnostic croisé socio-économique, agronomique et écologique, la rédaction et la mise en œuvre de plans de gestion. Le projet va ainsi s'appuyer sur un partenariat avec des acteurs engagés composé d'associations environnementales, de collectivités, de gestionnaires d'espaces naturels, de centres de formation, d'acteurs du monde agricole et d'agriculteurs, qui luttent pour la préservation de la nature et œuvrent pour une transition agroécologique de leurs méthodes de production. Il comprend près de 300 sites, soit plus de 25 000 hectares, repartis sur l'ensemble de la région.

La prise en compte de la biodiversité à tous les niveaux d'usage est nécessaire. Il est primordial d'agir dans un but commun en produisant durablement avec des pratiques plus respectueuses de l'environnement, afin de continuer de profiter des paysages et des espèces incroyables que la nature nous offre au sein de la région Occitanie.

Article dans le journal de la Confédération paysanne, Campagnes solidaires (voir fichier PDF)